

**SOYEZ VIGILANTS,
L'HIVER ET LE FROID AMÈNENT LEURS LOTS DE RISQUES D'INCENDIE**

Pour éviter d'y passer, suivez ces règles vitales :



L'accès à votre demeure ainsi qu'aux autres bâtiments situés sur votre terrain doivent rester libres de tous obstacles ou de neige afin de faciliter une éventuelle intervention des pompiers;



L'adresse civique de votre propriété doit être bien visible de la rue en tout temps. Attention à la neige et aux décorations de Noël!



Lors de vos repas entre amis, privilégiez l'utilisation d'un poêle à fondue électrique plutôt qu'un poêle à combustible liquide. Le remplissage de ce dernier peut s'avérer difficile, dangereux et mettre un terme abruptement à votre souper;



Les décorations de Noël doivent être choisies avec soins. Si vous optez pour un sapin naturel, n'oubliez pas de l'arroser régulièrement afin de prévenir un dessèchement trop rapide. Attention aux lumières et rallonges électriques bon marché. Elles doivent être homologuées et une barre multiprise munie d'un disjoncteur est recommandée. Évitez de placer des matières combustibles près des sources de chaleur comme les calorifères;



Si vous utilisez un **poêle à bois**, attention de ne pas surchauffer l'appareil et respecter les dégagements de toutes matières combustibles. Vérifiez régulièrement l'état de sa cheminée afin de déceler tout dépôt de créosote;



Vérifiez régulièrement vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ceux-ci peuvent faire toute la différence lors d'un début d'incendie et peuvent sauver des vies. **C'EST PROUVÉ!**

À toutes et à tous, un très joyeux temps des fêtes... en toute sécurité.



Christian Gagnon, directeur service incendie